20 mars 2021 Centre aquarécréatif de Ventadour

1^{er} Megting des Rascasses



Challenge Avenirs

Compétition Avenirs

Compétition Jeunes







REGLEMENT

Meeting Les Rascasses de Ventadour – Qualificatif pour les championnats régionaux Nouvelle Aquitaine.

Compétition à la piscine d'Egletons – Centre Aquarécréatif de Ventadour, dans un bassin couvert de 25 m et 6 lignes d'eau – Pas de bassin de récupération.

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA. Les épreuves sont nagées suivant les temps d'engagement.

Chronométrage automatique.

Le jury est constitué par l'organisateur. Pour la bonne marche du meeting, il est demandé aux clubs de fournir 1 officiel au moins. Les Jeunes Officiels et officiels en formation sont admis.

CATEGORIES

Compétition ouverte aux Avenirs (fille 10 ans et moins, garçons 11 ans et moins) ainsi qu'aux Jeunes (fille 11/12/13 ans 2008/2009/2010 et garçon 12/13/14 ans 2007/2008/2009). Possibilité de participer au Challenge Avenirs.

INSCRIPTION - ENGAGEMENTS:

Les inscriptions se feront en ligne sur Extranat jusqu'14 mas 2020. Les droits d'engagement sont de 3,5 euros par épreuve individuelle

Les frais d'engagements devront être réglés sur place avant le début des épreuves ou envoyés avant le 14 mars 2020 à :

Les Rascasses de Ventadour Meeting des maitres de Ventadour Centre Aquarécréatif Bd du puy nègre 19300 EGLETONS

Les chèques sont à établir à l'ordre de « Les Rascasses de Ventadour »

Aucune inscription ne sera acceptée sur place. Les forfaits, déclarés ou non-déclarés, ne seront pas remboursés.

PROGRAMME

Nota : pour des raisons d'organisation, le club se réserve le droit de modifier l'heure de début des épreuves. Les clubs seront alors avertis individuellement.

La réunion technique est programmée, si besoin, à l'issue de l'échauffement en chambre d'appel. Les forfaits sont à déclarer sur place, 30 minutes avant le début des épreuves.

Réunion 1 Samedi matin

OP:8h/DE:9h

- 1. 50 Brasse Dam. Séries
- 2. 50 Brasse Mes. Séries
- 3. 100 Dos Dam. Séries
- 4. 100 Dos Mes. Séries
- 5. 200 Papillon Dam. Séries
- 6. 200 Papillon Mes. Séries
- 7. 100 Nage Libre Dam. Séries
- 8. 100 Nage Libre Mes. Séries
- 9. 200 Brasse Dam. Séries
- 10. 200 Brasse Mes. Séries
- 11. 50 Dos Dam. Séries
- 12. 50 Dos Mes. Séries
- 13. 200 4 Nages Dam. Séries.
- 14. 200 4 Nages Mes. Séries.

Réunion 2 Samedi après midi

OP: 13h30 / DE: 15h

- 15. 50 Nage libre Mes. Séries
- 16. 50 Nage libre Dam. Séries
- 17. 50 Papillon/Dos Challenge
- 18. 100 Papillon Mes. Séries
- 19. 100 Papillon Dam. Séries
- 20. 25 Brasse Challenge
- 21. 200 Dos Mes. Séries
- 22. 200 Dos Dam. Séries
- 23. 100 4 Nages Challenge
- 24. 100 Brasse Mes. Séries
- 25. 100 Brasse Dam. Séries
- 26. 25 Dos Challenge
- 27. 200 Nage Libre Mes. Séries
- 28. 200 Nage Libre Dam. Séries
- 29. 50 Brasse/Nage Libre Challenge
- 30. 50 Papillon Mes. Séries
- 31. 50 Papillon Dam. Séries

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les séries se font par temps d'engagements. Les classements sont donnés par catégories.

Des récompenses seront remises aux participants. Podiums de la catégorie Avenirs et Jeunes. Meilleurs Avenirs et Jeunes à la table de cotation.

INFORMATION DIVERSES:

Droit à l'image

Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris à la Piscine durant le jour de compétition également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 16 octobre 2020. L'autorisation de photographier, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation, il devra en faire la demande écrite un jour avant le début de la compétition, soit le 16 octobre 2020.

RESTAURATION:

Les repas sont proposés par le club au tarif de 12 €uros et vous seront servit dans la salle du « Château Robert » (cf Plan en annexe).



Le restaurant l'ESCALE, partenaire du club vous proposera un repas Sportif:

Entrée : Assiette de Crudité / Plat : Poulet Pâtes / Dessert

La réservation des repas sera à nous communiquer par mail avant le Vendredi 12 mars minuit.

HEBERGEMENT:

L'agglomération Egletonnaise dispose d'un parc hôtelier, nous vous suggérons :

- L'hôtel restaurant « Ibis »
- L'hôtel restaurant « Le borie »
- Le village de vacances « Orée du Lac »
- Le village « le Bosquet »
- L'hôtel restaurant « Le colorado »

CONTACT



Les Rascasses de Ventadour Centre Aquarécréatif de Ventadour Bd du puy nègre - 19300 EGLETONS



: rascassesventadour@gmail.com

Merci à nos partenaires

























